



AVIS PUBLIC

Avis public, est par la présente donnée par le soussigné, Félix Champagne-Picotte, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Édouard, que le conseil municipal a adopté le *Règlement 2019-302 sur la gestion contractuelle* lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2020.

Félix Champagne-Picotte, directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS D'AFFICHAGE

Je soussigné Félix Champagne-Picotte, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Édouard, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché le présent avis ce 4 février 2020, aux endroits désignés.

En foi de quoi, je donne le présent avis ce 4 février 2020.

Félix Champagne-Picotte, directeur général et secrétaire-trésorier